

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 25 SEPTEMBRE 2016

NON à l'initiative « Economie verte »

Diminuer la consommation des ressources de deux tiers d'ici à 2050 : voilà ce que demande l'initiative populaire fédérale «pour une économie durable et fondée sur une gestion efficace des ressources (Économie verte)», sur laquelle nous votons le 25 septembre prochain. Emanant des Verts, le texte prévoit que le Conseil fédéral pilote cette décroissance accélérée via un plan de législature quadriennal qui fixerait des objectifs intermédiaires à atteindre. Les moyens d'actions vont de "*prescriptions applicables aux processus de production, aux produits et aux déchets, ainsi qu'en matière de marchés publics*" (art. 94 a nouveau, al. 3, lettre b) à "*des mesures de nature fiscale ou budgétaire*" ainsi que la mise en place d'"*incitations fiscales positives*" (lettre c). Cela signifie des interdictions d'importation, un pilotage étatique de la production industrielle ainsi que des taxes massives sur la consommation. Aucun secteur de l'économie ne serait épargné.

Un cas unique au monde

Cette initiative ferait de la Suisse un cas unique au monde puisqu'aucun Etat ne s'est fixé d'objectifs aussi drastiques. Dans son message au parlement, le Conseil fédéral a souligné que sans les mesures extrêmement contraignantes citées ci-dessus, le but visé par l'initiative n'est pas atteignable. Les Chambres l'ont rejeté dans une proportion dépassant deux contre un.

Les normes environnementales appliquées en Suisse sont aujourd'hui déjà nettement plus contraignantes que chez nos principaux partenaires commerciaux. La taxe sur le CO₂ prélevée sur les combustibles se monte par exemple à 84 francs la tonne depuis le début de cette année, alors qu'une tonne de CO₂ s'échange à moins de 6 euros dans l'Union européenne (UE).

Du point de vue de la CVCI, il est indispensable que toute nouvelle mesure à prendre dans le domaine environnemental se fasse en concertation et en coordination avec les autres pays. Les mesures unilatérales conduisant uniquement à limiter la production – et la consommation - sur sol suisse conduiraient uniquement à appauvrir l'économie, sans amener de contribution perceptible à l'amélioration du climat. Moins concurrentielles, les entreprises seraient en outre limitées dans leurs dépenses de R&D, ce qui est l'exact opposé de ce que souhaitent les initiants.

Un impact désastreux

Compte tenu de l'impact désastreux qu'aurait la mise en œuvre de ce texte sur l'économie, qui plus est de manière totalement unilatérale, sans tenir compte de la situation internationale, le Conseil stratégique de la CVCI s'est prononcé résolument contre cette initiative. Faire chuter la consommation de plus de 65 % tout en contraignant l'industrie à délocaliser sa production à l'étranger aurait pour conséquence première d'appauvrir la Suisse et de créer un désastre sur le front de l'emploi. Les milieux économiques s'engagent en faveur d'une gestion efficace des ressources, comme le démontre notamment les résultats de l'Agence de l'économie pour l'énergie (AEnEC), dont les objectifs sont dépassés chaque année en termes de réduction des émissions de CO₂. Il s'agit toutefois d'agir par étapes, sans détruire notre économie, et de rejeter cette initiative le 25 septembre prochain.